

---

# Office national du film

---

Rapport sur les dépenses annuelles de voyages,  
d'accueil et de conférences

---

pour la période se terminant le 31 mars 2012

---

# Office national du film

## Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences

Comme l'exige la [Directive sur la gestion des dépenses de voyages, d'accueil et de conférences](#) du Conseil du Trésor, le présent rapport fournit de l'information sur les dépenses annuelles totales de voyages, d'accueil et de conférences de l'Office national du film (ONF) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012. Il donne également une explication des écarts importants par catégorie par rapport à l'exercice précédent.

Cette information est mise à jour annuellement et ne contient pas les renseignements non divulgués en vertu de la [Loi sur l'accès à l'information](#) ou de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#).

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences engagées par les agences et ministères fédéraux appuient le mandat ministériel et les priorités gouvernementales et permettent à l'ONF de répondre à l'exécution de ses programmes de base.

### Raison d'être et responsabilités

L'Office national du film (ONF) a été créé en vertu d'une loi du Parlement en 1939. Organisme fédéral relevant du portefeuille de Patrimoine canadien, l'ONF a pour mandat de produire et de distribuer des œuvres audiovisuelles originales et innovatrices de manière à faire connaître aux Canadiens et aux autres nations les valeurs et les points de vue canadiens ainsi que les questions d'intérêt pour la population canadienne. L'ONF sert la population canadienne en produisant et en rendant accessible partout au pays et sur toutes les plateformes disponibles du contenu riche et diversifié qui reflète le profil démographique en évolution rapide au pays et qui ne pourrait être produit autrement. Une description sommaire des activités de l'agence pour l'exercice en cours se retrouve dans le [Rapport ministériel sur le rendement 2011-2012](#).

C'est en soutenant des cinéastes, des créateurs multimédias et des coproducteurs de toutes les régions du Canada et des diverses communautés ethnoculturelles, autochtones et linguistiques que l'ONF s'assure que ses œuvres audiovisuelles reflètent les réalités socioculturelles canadiennes, qui évoluent rapidement.

Les publics canadien et étranger ont désormais un accès sans précédent à son remarquable patrimoine audiovisuel qui compte plus de 13 000 productions. Ils y accèdent au moment, à l'endroit et sur la plateforme de leur choix, et ce, par le truchement du site ONF.ca. Par ailleurs, l'ONF fournit du contenu audiovisuel canadien dans les deux langues officielles aux maisons d'enseignement, ce qui en fait un important véhicule des valeurs canadiennes auprès de la jeunesse du pays.

# Office national du film

## Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences

### Rapport

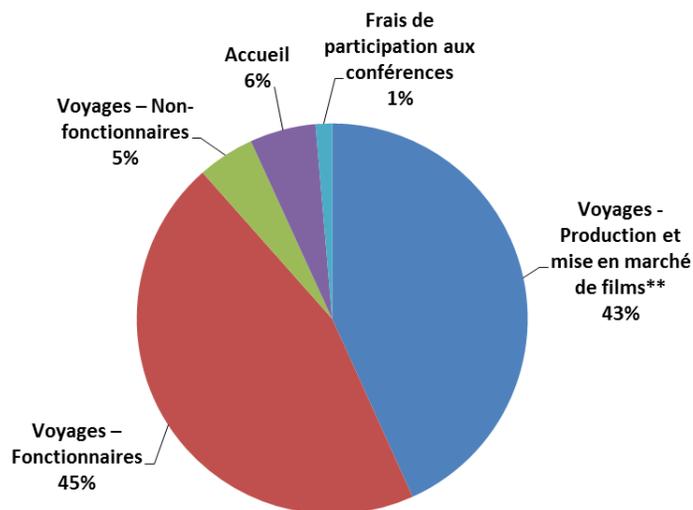
Les dépenses annuelles totales de voyages, d'accueil et de conférences de l'ONF sont résumées ci-dessous :

Catégorie de dépense	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012	Dépenses pour l'exercice précédent se terminant le 31 mars 2011	Écart
	(en milliers de dollars)		
Voyages – Fonctionnaires	\$1,065	\$949	\$116
Voyages – Non-fonctionnaires	\$111	\$112	-\$1
Voyages internationaux du ministre et du personnel du ministre*	\$0	\$0	\$0
Voyages - Production et mise en marché de films**	\$1,019	\$1,037	-\$18
<b>Total des dépenses de voyages</b>	<b>\$2,195</b>	<b>\$2,098</b>	<b>\$97</b>
<b>Accueil</b>	<b>\$129</b>	<b>\$144</b>	<b>-\$15</b>
<b>Frais de participation aux conférences</b>	<b>\$32</b>	<b>\$33</b>	<b>-\$1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>\$2,356</b>	<b>\$2,275</b>	<b>\$81</b>

(\*) Comprend les voyages internationaux dans le cadre du programme d'un ministère.

(\*\*) Le niveau de voyage est dépendant des lieux de tournage et de mise en marché des productions.

### Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012



## Office national du film

### Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences

#### Écarts importants par rapport à l'exercice précédent

##### Voyages :

En comparaison avec l'exercice 2010-2011, les dépenses de voyages des fonctionnaires de l'ONF ont augmenté de 116 K\$. Cette hausse s'explique principalement par le voyage requis des employés de l'extérieur de Montréal pour assister aux sessions de formation du programme Digicamp, un nouveau forum de création réunissant experts internes et externes. L'ONF travaille d'ailleurs à la commercialisation de ce programme ayant recensé un intérêt particulier de certains partenaires. Également, des frais de voyages supplémentaires ont été encourus suivant la nomination aux Oscars des deux (2) films d'animation *Dimanche* et *Une vie sauvage*.

##### Accueil :

Les frais d'accueil ont diminué de 10 pourcent en comparaison avec l'exercice précédent et s'explique par la fin de la tournée pancanadienne du Commissaire de l'ONF.